

REFERENCE: C.N.220.1993.TREATIES-2 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPEEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT INTERNATIONAL  
COMBINE ET LES INSTALLATIONS CONNEXES (AGTC)  
CONCLU A GENEVE LE 1er FEVRIER 1991

RATIFICATION PAR L'AUTRICHE ET LA ROUMANIE

REALISATION DES CONDITIONS REQUISES PAR L'ARTICLE 10,  
PARAGRAPHE 1, POUR L'ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACCORD

ETAT DE L'ACCORD AU 22 JUILLET 1993

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,  
agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

I

Les 21 mai et 22 juillet 1993, respectivement, les instruments  
de ratification par les Gouvernements roumain et autrichien de  
l'Accord susmentionné ont été déposés auprès du Secrétaire général.

II

L'instrument déposé par le Gouvernement autrichien est le  
huitième instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation  
déposé auprès du Secrétaire général.

Toutes les conditions énoncées pour l'entrée en vigueur de  
l'Accord au premier paragraphe de l'article 10 de cette dernière sont  
donc remplies. L'Accord entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième  
jour suivant la date du dépôt dudit instrument, soit le  
20 octobre 1993.

A l'attention des services des traités des ministères des affaires  
étrangères et des organisations internationales intéressées



-2-

## III

Au 22 juillet 1993, les Etats suivants avaient déposé leurs instruments respectifs de ratification, d'acceptation ou d'approbation aux dates indiquées :

<u>Etat</u>	<u>Date du dépôt des instruments de ratification, d'acceptation (A), ou d'approbation (AA).</u>
Danemark	9 janvier 1992 <u>A</u>
Norvège	30 avril 1992 <u>A</u>
Pays-Bas (Pour le Royaume en Europe)	13 mai 1992 <u>A</u>
France	28 mai 1992 <u>AA</u>
Allemagne	30 juillet 1992
Suisse	11 février 1993
Roumanie	21 mai 1993
Autriche	22 juillet 1993

Le 26 août 1993

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'JL' or similar initials.

CORRESPONDENCE UNIT

41 MEMBER STATES plus 2 NON-MEMBERS

FRENCH AND SPANISH

ALBANIA	LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC
ALGERIA	LEBANON
ARGENTINA	LUXEMBOURG
BELGIUM	MADAGASCAR
BENIN	MALI
BURKINA FASO	MAURITANIA
BURUNDI	MONACO
CAMBODIA	MOROCCO
CAMEROON	NIGER
CAPE VERDE	PARAGUAY
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	ROMANIA
CHAD	RWANDA
COMOROS	SAN MARINO
CONGO	SAO TOME AND PRINCIPE
COTE D'IVOIRE	SENEGAL
DJIBOUTI	TOGO
EQUATORIAL GUINEA	TUNISIA
FRANCE	ZAIRE
GABON	
GUINEA	
GUINEA-BISSAU	<u>NON-MEMBER STATES</u>
HAITI	HOLY SEE
ITALY	SWITZERLAND

INFORMATION COPY SENT TO:

ALSON SENT TO: